

Développer les compétences à l'international

Travailler 2 mois dans un musée en Allemagne



L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) organise et subventionne des séjours professionnels avec la Direction générale des patrimoines – Service des musées de France et département des Affaires européennes et internationales (DGP, SMF-DAEI) et la *Stiftung Haus der Geschichte der Bundesrepublik Deutschland* (HdG).

Pour qui ?

- > Personnel scientifique : conservatrices, conservateurs, attachés, assistantes et assistants de conservation du patrimoine, responsables scientifiques de collections (candidates et candidats français),
- > Possédant un diplôme universitaire ou équivalent en gestion culturelle et/ou justifiant d'une expérience professionnelle (stages) en milieu muséal,
- > L'équipe de médiation et responsables de services culturels et pédagogiques,
- > Les équipes de restauration et de régie et professions techniques,
- > Personnels de documentation.

Pourquoi ?

- > Pour découvrir les pratiques muséales en Allemagne,
- > Partager entre jeunes de France et d'Allemagne la culture muséologique des deux pays,
- > Participer au développement de la coopération entre musées.

Conditions de participation

- > Jusqu'à 30 ans révolus (35 ans sur dérogation),
- > Résider de façon permanente en France,
- > Avoir des compétences de base en langue allemande (niveau A2 du CECR conseillé - Cadre Européen Commun de Référence pour les langues),
- > Exercer une activité professionnelle dans un musée ou dans un service muséographique, ou s'apprêter à y prendre des fonctions,
- > Être disponible pendant toute la durée du programme (de mi-avril jusqu'à fin juin).



© Stiftung Haus der Geschichte der Bundesrepublik Deutschland

Comment déposer un dossier de candidature ?

Les candidatures sont à adresser, jusqu'au 1^{er} novembre au Ministère de la Culture – Direction générale des patrimoines à benedicte.rolland-villemot@culture.gouv.fr, accompagnées des documents suivants :

- > CV avec photo en français et en allemand,
- > Autorisation de l'employeur français,
- > Lettre de motivation en français et en allemand précisant le type de musée souhaité (histoire, ethnologie, archéologie, beaux-arts, patrimoine scientifique, technique, culturel, etc.), la nature des collections, le domaine d'activités recherché (collections, conservation, restauration, expositions, accueil des publics, régie, documentation),
- > Engagement écrit de participation active au programme dans son intégralité.

Contact

Bénédicte Rolland-Villemot
Tél : 01 40 15 35 41
benedicte.rolland-villemot@culture.gouv.fr

À savoir : Compte tenu des impératifs dans les musées/institutions d'accueil, il n'est pas exclu que les candidates et candidats soient informés de leur lieu d'affectation dans la quinzaine précédant le début du séjour professionnel.

Comment se déroule le programme ?

- > Séminaire d'introduction binational (informations sur les objectifs du programme)
- > Cours binational de préparation (linguistique, interculturel, professionnel)
- > Séjour professionnel de deux mois dans un musée en Allemagne
- > Séminaire binational d'évaluation

Aide de l'OFAJ

Bourse de 900 € par mois aux candidates et candidats de France s'ils ne perçoivent pas de rémunération durant leur mise en disponibilité ; dans le cas de maintien de rémunération, la bourse s'élève à 700 €,

- > Prise en charge des frais de voyage sur une base forfaitaire et d'une assurance complémentaire (maladie, responsabilité civile et accident) pour la durée du séjour dans le pays d'accueil,
- > Cours binational de préparation : prise en charge des frais de voyage, de cours, d'hébergement et de restauration sur une base forfaitaire
- > Séminaires : frais de voyage et de séjour sur une base forfaitaire

Ils l'ont fait, pourquoi pas vous ?

« À l'issue du programme, j'espère que les liens tissés au cours de ces trois mois perdureront et je me réjouis déjà de retourner à Dresde voir l'exposition sur laquelle j'ai travaillé et y proposer des visites. Je peux également envisager de chercher à l'avenir un poste en Allemagne, ce qui me paraissait auparavant impossible. »

Laura Favreau, Paris – séjour professionnel, staatliche Kunstsammlungen de Dresde

« Non seulement ce séjour en Allemagne m'a permis de développer de nouvelles compétences – affiner mes connaissances de la langue et de la culture allemande, me spécialiser un peu plus dans les relations européennes et franco-allemandes – mais il m'a également ouvert de nouvelles pistes professionnelles. »

Emeline Pelzer, La Bouteille – séjour professionnel
Stiftung Preußische Schlösser und Gärten de Berlin-Brandebourg

Plus d'informations :

www.ofaj.org/programmes-formations/sejours-de-jeunes-professionnel-le-s-en-musee.html

www.ofaj.org/directives

En coopération avec :



L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) est une organisation internationale au service de la coopération entre la France et l'Allemagne, implantée à Paris, à Berlin et Sarrebruck. Chaque année, il permet à près de 200 000 jeunes de participer à ses programmes d'échanges.

Retrouvez l'OFAJ sur :

www.ofaj.org



www.facebook.com/ofaj.dfjw



www.twitter.com/ofaj_dfjw



www.instagram.com/ofaj_dfjw



www.youtube.com/OFAJDFJW



www.linkedin.com/company/ofaj-dfjw

Office franco-allemand
pour la Jeunesse
Formation professionnelle,
Échanges universitaires et Volontariat
51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tél. : + 33 1 40 78 18 28
musee@ofaj.org
www.ofaj.org